

Comment penser de nouvelles solidarités européennes ?

Respectable Loge, Les Frères du Mont Laonnois, Orient de Laon, Région 10

Mots-clefs : Désarroi, Solidarité, Santé, Environnement, Compétence

Problématique

L'Europe peut-elle se réduire à ses actuelles compétences, pour l'essentiel économiques ? La crise sanitaire de la Covid 19 peut-elle pousser les États à abandonner leur compétence souveraine sur la santé et mettre en œuvre une nouvelle grande politique d'intégration sanitaire à l'égalité de celles mises en œuvre dans les domaines aussi variés que l'agriculture, la monnaie ou Airbus ?

La crise sanitaire a révélé – au-delà des solidarités affichées – le désarroi des États et une mise en œuvre incomplète de la construction européenne.

Une pandémie qui s'abat sur une Europe vieillissante et mal préparée, des États au départ incrédules puis désarmés, une Europe paralysée faute d'être compétente en matière de santé publique qui assiste impuissante à la fermeture des frontières en dépit du principe fondateur de libre circulation, des États qui se disputent le matériel médical et vont en ordre dispersé le commander en Chine... Tableau désolant que ce retour au pré carré qui laisse parfois les opinions publiques, ruine les solidarités si longuement et péniblement établies entre Européens, qu'il convient de rappeler tant celles-ci ont été facilement oubliées.

L'Europe communautaire s'est construite initialement sur des objectifs de solidarités économiques et de mutualisation qui ont donné à la Communauté autonomie alimentaire (Marché commun agricole) et ressources industrielles vitales (CECA), tout en assurant la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises.

Sur ce socle, sont venues se greffer de multiples compétences qui ont renforcé la solidarité entre Européens dans de multiples domaines, réduit les déséquilibres territoriaux et sociaux (FEDER, FSE...), mis en place une réelle solidarité financière entre les États membres de l'Euro, assuré la sécurité aux frontières (Schengen), et la protection juridique et démocratique des populations contre les arbitraires (Cour de Justice européennes), et permis aux jeunes Européens d'étudier et de travailler partout en Europe (ERASMUS).

Cette longue gestation a de fait créé peu à peu un sentiment d'appartenance à une Communauté d'États et d'individus rendus, non sans difficultés et réticences, solidaires les uns des autres à l'échelle d'un continent où on s'était beaucoup entretenu.

État des réflexions

Cependant la crise sanitaire révèle – au-delà des solidarités affichées – une mise en œuvre parfois incomplète sinon inachevée de la construction européenne.

Une crise soudaine qui laisse désarmés les États membres devant l'impréparation de leur système sanitaire face aux pandémies. Chaque État a répondu individuellement, nationalement ou régionalement, et tous se sont fermés, rompant le principe majeur de libre circulation des hommes et même des marchandises en se disputant sans vergogne les masques de protection au pied des avions cargos venus de Chine... !

Une crise sanitaire qui révèle que la solidarité ne va pas de soi dans des sociétés européennes qui se replient sur le local et se refusent de fait à la solidarité au-delà de leur espace vécu, ne votent plus mais plébiscitent via les réseaux sociaux les mesures strictement sécuritaires, encouragent les gourous de tout poils et finalement trouvent dans la crise un argument pour repousser les migrants extérieurs.

Propositions concrètes

La poursuite de la construction européenne devra passer par un plein achèvement des solidarités établies mais aussi par un nouveau souffle solidaire.

Ce souffle ne saurait se réduire à plus d'intégration économique, monétaire et normative, probablement nécessaire mais incomprise, voire rejetée par les opinions.

Il apparaît de plus en plus que pour avancer, il faudra arrêter de se focaliser sur les seuls concepts de mutualisation économique, et contenir les inégalités croissantes, pour ne pas dire insupportables, nées de la financiarisation excessive des économies qui a accompagné le libre-échange et la circulation sans règle des capitaux.

La construction d'une Europe plus solidaire devra aussi s'appuyer sur les échéances environnementales à venir et à la reconquête de l'opinion sur un projet européen écologiquement compatible.

Cela passe par :

- La mise en œuvre des solidarités sociales certes proclamées mais dont l'inachèvement provoque déséquilibres territoriaux et tensions sociales un pays à l'autre. Les délocalisations internes sont traumatisantes et participent largement du « désamour » pour l'Europe.
- L'adoption et l'application généralisée de normes environnementales sans exception territoriale aucune.
- Le renforcement des outils de solidarité culturelle passe par une meilleure communication entre les hommes et le partage des valeurs fondatrices de l'Europe (droits de l'homme, démocratie représentative, justice !)
- Si le rapprochement des fiscalités est la condition d'une saine concurrence économique, si la mise en place d'une fiscalité écologique est indispensable à la mise en œuvre des genres de vie et d'une économie moins dispendieuse, les politiques budgétaires en matière sociale doivent aussi tendre à réduire les déséquilibres sociaux entre Etats et à l'intérieur des Etats.
- Mettre en œuvre une politique migratoire qui –au-delà de la surveillance des frontières - doit s'inscrire dans les besoins à terme d'un continent vieillissant bientôt en manque de main d'œuvre dans ses usines comme dans ses services.

La crise actuelle, qui succède à tant d'autres vite oubliées, a démontré la dimension globale des pandémies.

À dimension globale, réponse globale, donc forcément solidaire et à une échelle plus pertinente que celle des États. La solidarité sanitaire, en face des pandémies, devra passer par une nouvelle compétence de Bruxelles, singulièrement dans les domaines de la production en Europe des moyens de prévention et de soin, des réserves médicales stratégiques, de leur stockage et de leur distribution. Et pourquoi pas d'un corps européen d'intervention d'urgence sanitaire...

La solidarité sanitaire européenne doit passer par une nouvelle compétence de l'Union Européenne, avec un corps européen d'intervention d'urgence sanitaire.